

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JÉUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Convention de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec et réunion spéciale des délégués des Cercles Agricoles, dans une des chambres de l'Assemblée Législative à Québec, les 14 et 15 avril courant.—Les faux billets de banque.—Décès du Révérend M. François Pilote, curé de St-Augustin.

*Causerie Agricole :* Choix des semences et soins à leur donner lors de leur mise en terre.

*Correspondance :* Culture de la Betterave (Suite).—M. Paul de Lanone.

*Sujets divers :* Le chaulage des jeunes arbres fruitiers.—L'élevage des veaux.—La dysenterie des abeilles.

*Choses et autres :* Boussole du cultivateur : produire beaucoup et à bon marché.—Fumez beaucoup et semez clair.

*Recettes :* Le mal de dent et la carie dentaire. Destruction des rats et des souris par l'emploi de la r... bulbeuse.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Convention de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.*—On nous prie d'annoncer qu'il y aura à Québec, dans les bâtisses du Parlement, mercredi prochain (le 14 avril) une Convention de la Société d'industrie laitière, où les sujets les plus importants de l'agriculture seront traités.

Le lendemain, 15 avril, au même lieu, il y aura Convention spéciale des Cercles agricoles créés ou à créer.

Nous nous faisons un devoir de publier ici le chaleureux appel de M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la Province de Québec, à l'occasion de la Convention des Cercles agricoles :

### EN AVANT LES CERCLES AGRICOLES

Nous sommes autorisé à inviter d'une manière spéciale tous les cercles existants à envoyer des délégués à Québec pour mercredi et jeudi, les 14 et 15 avril courant, à l'occasion de l'assemblée spéciale de la Société d'industrie laitière. Il y aura jeudi à 10 heures a. m., dans une des chambres de l'Assemblée Législative, réunion toute spéciale des délégués des cercles agricoles, en vue de faire connaître les résultats obtenus déjà et d'aviser aux moyens à prendre afin de créer de nouveaux cercles, et de faire prospérer le plus possible ces utiles institutions.

A ce propos, on nous permettra sans doute de rappeler ce que sont les cercles agricoles, et le but spécial qu'ils ont en vue.

Les cercles agricoles, fondés jusqu'ici à notre connaissance, sont sous le patronage et la direction immédiate du clergé paroissial. Ce sont donc des sociétés éminemment catholiques. Elles ont pour but de combattre l'émigration, le luxe, l'ivrognerie et l'injustice ; et spécialement de faire aimer l'agriculture, et de prendre les moyens de la rendre plus prospère.

Jusqu'ici, plusieurs cercles n'ont pu être fondés et maintenus avec vigueur, faute de confrenciers. L'an

**PRIERE** À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oublie, je nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*